

## Jeunes Au Travail

**Type de formulaire :** C

### Organisme

**Code postal, localité :** 5100 JAMBES

**Directeur :** Véronique Wilmotte

### Présentation générale du centre

Jeunes Au Travail a été créée en 1987 d'abord comme OISP. En 1995, elle change de cap et devient une EFT. Après divers déménagements, Jeunes Au Travail s'installe à Jambes en 2003 dans un endroit très bien desservi par les transports en commun et où le centre de formation peut disposer de beaucoup plus de place pour son matériel, ses machines de chantier et ses véhicules. C'est ainsi qu'en 2007, le centre reprend l'agrément et le personnel d'une EFT en difficulté à SOY et développe, en plus des espaces verts, la rénovation de bâtiments et le déménagement. En 2009, le centre met fin à la filière « déménagement » qui n'a pas été porteuse sur Namur et depuis 2011, l'agrément est renouvelé pour les filières « Entretien et aménagement d'espaces verts » et « Entretien général du bâtiment ».

**Agréments de l'organisme** : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans

**Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations** : demande de modification du programme de formation des deux filières déjà en lien avec les référentiels du SFMQ et de l'Interfédé – voir programmes ci-dessous.

## Filière 1 : Entretien et aménagement des espaces verts

**Type de filière :** EFT – formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF :** favorable

### **Répartition théorique des heures du programme :**

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	174,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.206,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	0,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	520,00
210,00Accompagnement social	dans votre organisme	200,00

## Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – Jeunes Au Travail

	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>2.100,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : 18 (entrées permanentes)

**Public cible spécifique** : tout public

**Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020** : 39 et 32  
**Taux insertion 2019 et 2020** : 7,7% et 21,9%

### **Programme :**

#### Sur base du SFMQ :

1. Réaliser les travaux de préparation d'amélioration et d'entretien du sol
2. Entretien d'une pelouse ou d'une prairie
3. Planter des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux
4. Maîtriser la végétation
5. Appliquer les principes de lutte intégrée

#### Et sur base du référentiel d'ouvrier semi-qualifié en entretien et aménagement parcs et jardins de l'Interfédé :

1. Réaliser et entretenir des structures non végétales
2. Abattage simple et élagage à partir du sol
3. Gérer les déchets

#### Les exigences transversales requises sont les suivantes :

Respecter les règles liées à la sécurité, respecter les règles liées à l'hygiène, respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention, respecter les règles liées à la protection de l'environnement, gérer son temps de travail.

Le centre veille aussi à ce que chaque stagiaire puisse sécuriser et assurer la propreté d'une zone de travail, protéger et entretenir le matériel utilisé (nettoyage, graissage, réglages simples, démontage et remontage d'éléments accessibles sans outillage particulier), protection du matériel et des marchandises contre le vol.

En plus des compétences techniques, transversales et comportementales exigées pour le métier, et en fonction de leurs possibilités, sont proposés aux stagiaires :

- le passage du permis B théorique,
- la validation de compétence en tant que jardinier d'entretien
- le passage du VCA
- BEPS.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

La formation théorique est, en partie, dispensée durant les 3 premiers jours de formation par l'assistant social (vie sociale) et les coordinateurs (en relation avec la filière choisie 622 ou 582). Ensuite, les apprenants sont encadrés par 5 formateurs en « espaces verts », 3 formateurs en « bâtiment » et un formateur pour la mécanique/ entretien. Excepté pour la mécanique, ils partent tous les jours sur chantiers où ils mettront en œuvre les apprentissages pratiques et théoriques. En hiver, lorsqu'il nous est impossible de sortir, nous utilisons les salles de cours pour de la nomenclature, herbier, utilisation et entretien des machines, ... Le dernier vendredi de chaque mois, sont organisées des journées pédagogiques durant lesquelles les formateurs encadrent leurs stagiaires sur les matières spécifiques décrites précédemment (savoirs, savoir-faire pratiques et cognitifs).

Pour ces journées pédagogiques, le centre invite régulièrement des intervenants extérieurs par rapport aux métiers proposés ou par rapport à la vie collective et sociale.

#### Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

Ci-dessous la liste des partenaires qui facturent leurs prestations dans le cadre des formations qu'ils donnent :

- Asbl Vis-à-Vis : 30 heures par stagiaire pour l'obtention du permis théorique B,
- Auto-école « Le Moniteur » pour la formation théorique permis B (6 heures).

#### Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique se déroule presque exclusivement sur chantiers. Les formateurs veillent à respecter l'apprentissage de chacun à son rythme tout en essayant de l'améliorer au fur et à mesure. Ils profitent aussi des cas rencontrés sur chantiers pour rebondir sur un sujet théorique.

Tous les 2 mois et pour les 2 filières, les stagiaires changent d'équipe. De cette manière, ils varient les travaux à réaliser, s'adaptent à de nouveaux « collègues » et se soumettent à autre type d'encadrement.

#### Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

Auto-école « Le Moniteur » pour la formation pratique permis B (6 heures).

#### Stages de formation professionnelle

Le stage permet de développer l'autonomie, la mobilité, la flexibilité et la productivité du stagiaire puisqu'il sera confronté à une véritable expérience de travail. Pour aller en stage, il faut que le stagiaire ait acquis les savoirs, les savoir-faire techniques et les savoir-faire comportementaux. Si les trois conditions ne sont pas réunies, le projet du stagiaire est retravaillé. Généralement, la période de stage varie de 2 à 3 mois durant lesquels le stagiaire reviendra au centre 1 à 2 fois par mois afin de faire profiter ses collègues et ses formateurs, de son expérience.

Une évaluation mensuelle est prévue sur le lieu de stage avec l'assistant social, le stagiaire et le référent de l'entreprise accueillante. En cas de problème à d'autres moments, le stagiaire peut toujours prendre contact avec l'assistant social ou, en cas d'absence, la direction.

#### Accompagnement social dans l'organisme

L'accompagnement social est réalisé par l'assistant social au sein d'une équipe de formateurs. Ce travail est réalisé suivant différentes étapes : séances d'information, entretiens individuels, inscriptions, accueil et contrats, cours de citoyenneté, bilan social et professionnel, programme individuel de formation, aide aux démarches administratives, suivi des évaluations hebdomadaires, organisation des évaluations mensuelles, organisation d'animations de groupe sur des problématiques sociales, coaching au permis de conduire, travail administratif relatif aux stagiaires, aux contrats, aux partenaires, CV, simulation d'entretien d'embauche, mise en stage et/ou l'emploi.

L'assistant social est disponible à temps plein. Il peut également intervenir à la demande des formateurs en cas de problème en équipe (ponctualité, assiduité, politesse, violence, incompréhension entre stagiaire et formateur, ...) Dans le cas d'une réorientation, il prendra contact avec les services appropriés.

#### **Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :**

- **CPAS NAMUR (Aide psychologique), FOREM Conseil (Service social)** : Essai candidats stagiaires - A durée indéterminée.
- **NOUVEAU SAINT-SERVAIS (Service santé mentale), AMO Passage** : Essai candidats stagiaires
- **MIRENA** : Mise à l'emploi après formation EFT – Reconduction tacite
- **PHENIX** : Formation professionnelle et suivi d'un public ayant souffert d'assuétudes (drogues, alcool, ...) - Reconduction tacite
- **MAISON DE JUSTICE** : Accueil des demandeurs d'emploi en suivi post-carcéral
- **MEDENAM** : Sensibilisation aux médiations de dettes – Reconduction tacite - Formation payante en nos locaux.
- **VIS-A-VIS** : Passage du permis B théorique - Reconduction tacite - Formation payante en leurs locaux.
- **CPAS DINANT, PROFONDEVILLE, HASTIERE, LA BRUYERE** : Accueil stagiaires
- **CPAS NAMUR** : Accueil stagiaires, ateliers "énergie" – Reconduction Tacite

- **FOREM Formation** : Possibilité de réaliser des essais "métiers" dans leurs différents centres.
- **FOREM Conseil** : SRP (Contrat de coopération) - reconduction tacite.

**Filière 2 : Entreprise générale du bâtiment**

**Type de filière** : EFT – formation professionnalisante

**Avis antérieur de la CEF** : favorable

**Répartition théorique des heures du programme** :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	174,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.206,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise ( <i>max. 50% de la durée totale du programme</i> )	stages d'acculturation ( <i>max. 90 heures par stage</i> )	0,00
	stages de formation professionnelle ( <i>max. 520 heures par stage</i> )	520,00
210,00Accompagnement social	dans votre organisme	200,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
<b>TOTAL (max. 2.100 heures)</b>		<b>2.100,00</b>

**Nombre maximal de places disponibles simultanément** : 12 (entrées permanentes)

**Public cible spécifique** : tout public

**Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020** : 36 et 24

**Taux insertion 2019 et 2020** : 2,8% et 29,2%

**Programme** :

Sur base du SFMQ :

Pour les travaux extérieurs :

1. Installer et approvisionner son poste de travail
2. Réaliser l'implantation du chantier
3. Réaliser la pose d'éléments linéaires
4. Réaliser un revêtement en pavés autobloquants ou en dalles
5. Nettoyer et ranger son poste de travail

Et sur base du référentiel d'aide-maçon de l'Interfédé :

1. Maçonner briques, blocs, pierres
2. Protéger les maçonneries fraîches des intempéries
3. Jointoyer ou préparer au jointoiement à postériori
4. Participer à la transformation et la réparation (étayer, démolir, percer, ragréer, ...)

## **Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – Jeunes Au Travail**

5. Réaliser des travaux de dé jointoiement et jointoiement

### Pour les travaux intérieurs :

1. Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail
2. Réaliser des travaux de peinture (à base de solvants, en phase aqueuse ou à 2 composants) sur différents supports
3. Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène)

### Et sur base du référentiel de peintre en bâtiment de l'Interfédé :

1. Appliquer les revêtements muraux
2. Appliquer les revêtements au sol
3. Réaliser des petits aménagements ponctuels avec une technique simple

### Les exigences transversales requises sont les suivantes :

Respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie, travailler en équipe, respecter le matériel de travail, organiser son travail, travailler en hauteur, maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise.

En plus des compétences techniques, transversales et comportementales exigées pour le métier, et en fonction de leurs possibilités, sont proposés aux stagiaires :

- le passage du permis B théorique,
- la validation de compétence en tant qu'ouvrier de voierie et peintre/décorateur
- le passage du VCA

Voir filière 1 pour les explications concernant la formation théorique, pratique, les stages et l'accompagnement.

**Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :** idem filière 1.